

AGENACTU

ville d'
Agen

www.agen.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

 **Conseils**
de quartier
VILLE D'AGEN



SPÉCIAL ÉLECTIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

LES MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE MANDAT

AGEN VILLE CYCLABLE

n°18 | février 2021 | www.agen.fr

SOMMAIRE

04

ÉLECTIONS DES NOUVEAUX
CONSEILS DE QUARTIER

12

LE PROGRAMME DE MANDAT
DE LA VILLE REVU À LA LUMIÈRE
DE LA CRISE DE LA COVID

16

AGEN VILLE CYCLABLE

19

EXPRESSION POLITIQUE

N°18 - février 2021

AGENACTU

Le magazine de la Ville d'Agen

Directeur de la publication : Jean Dionis

Responsable de la rédaction : Valérie Pitous

Création graphique : Direction de la Communication
/ Ville d'Agen

Impression : IGS

Photos : Ville d'Agen / Agglomération d'Agen

Tirage : 20 000 exemplaires

Hôtel de Ville

Place Dr Esquirol - BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09

Tél. : 05 53 69 47 47

Fax : 05 53 66 25 61

www.agen.fr

La mairie vous accueille
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à
17h30 (17h le vendredi)



AUX URNES AGENAIS !

Depuis 2008, la Ville d'Agen est précurseur en matière de démocratie participative. 23 conseils de quartier ont été créés et 207 conseillers sont élus au suffrage universel. **Cette organisation est le fruit d'une volonté du Conseil municipal d'Agen de déléguer une partie de la gouvernance municipale aux citoyens agenais.**

Au moment où une partie massive du corps social se détache dangereusement de la vie politique en général et de la vie municipale en particulier, notre équipe est persuadée que la réponse passe par une démocratie représentative ancrée au plus près des citoyens et donc dans les conseils de quartier.

Je souhaite ici remercier tous les conseillers de quartier qui se sont investis depuis 2 mandats au service de leurs quartiers, qui ont œuvré au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants et qui se sont mobilisés dans de nombreuses actions de proximité. Grâce à eux et à leur engagement, Agen a progressé et a été géré plus efficacement et plus humainement.

Entre le 4 et le 21 février, vous allez élire les représentants de votre quartier pour les 6 ans à venir. Il est essentiel que vous vous mobilisiez pour donner une légitimité à votre conseil de quartier et plus largement renforcer leurs moyens d'action.

En 2008, nous avons eu l'audace de mettre en place cette nouvelle gouvernance. Aujourd'hui, nous devons encore faire preuve d'audace pour qu'Agen continue à faire la course en tête en matière de démocratie locale.

L'audace, c'est d'innover en organisant une élection mixant vote physique (si les conditions sanitaires le permettent), vote électronique et vote par correspondance. **Pour la première fois, vous allez disposer de plusieurs moyens pour simplifier le scrutin et ouvrir le vote à toutes les générations.**

L'audace, c'est aussi de renforcer les missions des conseils de quartier. Agen a su bâtir une nouvelle approche de la proximité en ville avec l'aide de conseils de quartier. La pandémie que nous traversons a redéfini les contours de la solidarité municipale. Au plus fort de la crise, nous avons pu compter sur le soutien et l'investissement des Conseillers de quartier qui se sont mobilisés pour distribuer des masques aux personnes âgées ou encore diffuser des informations municipales d'urgence dans les boîtes aux lettres.

Nous devons aller encore plus loin. Un nouvel engagement issu de la commission de révision du programme a ainsi proposé pour faire des conseils de quartier de véritables acteurs de la transition écologique et de la lutte contre l'isolement. Nous allons réfléchir aux moyens à mettre en œuvre (des contrats aidés dédiés à chaque conseil de quartier, des volontaires de voisinage pour des visites régulières à nos anciens...).

Notre équipe a la volonté farouche de continuer à progresser en matière de démocratie, les citoyens agenais doivent faire leur part en se mobilisant et en votant pour leurs représentants !

Alors... aux urnes Agenais ! Choisissez vos conseillers de quartier, en février, votez !

Jean DIONIS
Maire d'Agen

"Cette organisation est le fruit d'une volonté du Conseil municipal d'Agen de déléguer une partie de la gouvernance municipale aux citoyens agenais."

LES CONSEILS DE QUARTIER : LE DEFI CITOYEN D'AGEN !

Les Conseils de Quartier ont profondément bouleversé la gouvernance municipale, l'organisation des services de proximité de la Ville et la relation des élus avec les citoyens. Conformément à l'engagement n°42 du projet de mandat, le conseil municipal a approuvé le renouvellement de ces 23 conseils de quartier. L'élection, initialement prévue en décembre a été reportée au mois de février.




AGEN
35 000
HABITANTS

207
CONSEILLERS
DE QUARTIER

23
QUARTIERS
VILLAGES

UN CONSEIL DE QUARTIER, C'EST QUOI ?

9

**conseillers élus pour 6 ans
réunis en association qui :**

1

Proposent des projets
pour améliorer le quotidien et la qualité de vie dans
le quartier (aménagement, sécurité, animations...)

2

Co-décident
avec la Mairie d'un budget d'investissement
(375 000 € par quartier sur le mandat précédent)

3

Sont associés
à toutes les décisions municipales sur leur quartier

4

Sont des acteurs du quartier
(citoyenneté, transition écologique, animations...)

En créant une réelle dynamique autour des conseils de quartier, la Ville d'Agen a modernisé sa gouvernance en constituant de véritables espaces de démocratie participative, d'allocation partagée des budgets et de codécision des projets avec les Agenais.

PAROLES DE CONSEILLERS DE QUARTIER

THOMAS BLANCHON

Conseiller du Quartier 6

«Être conseiller de quartier, c'est s'impliquer dans la vie et l'aménagement de son quartier mais ce sont aussi des belles rencontres humaines avec des gens qui vivent tout à côté de nous. La plus-value des conseils de quartier pour la collectivité est la vision locale d'un habitant qui vit sur place»

ALAIN CASTERA

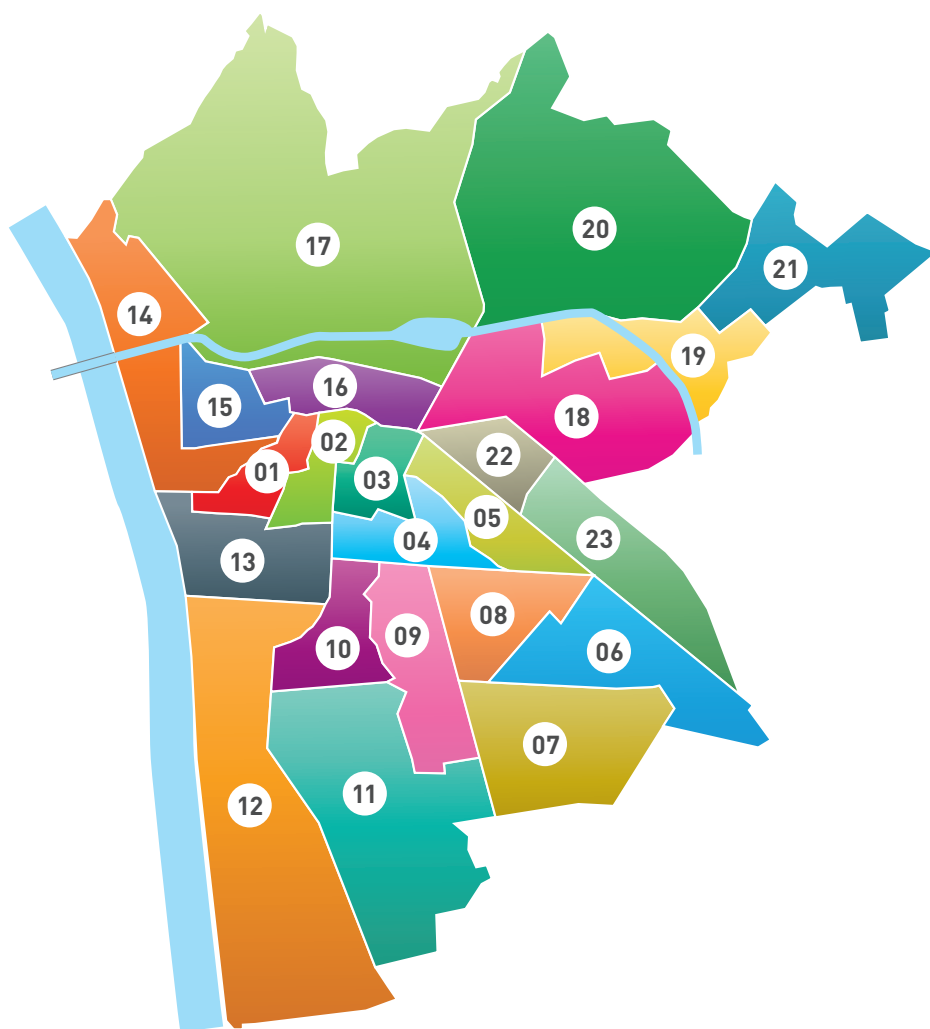
Président du Quartier 15

«Un des principaux projets du mandat a été la création d'un jardin urbain rue des Augustins, le poumon vert du quartier. Ce projet a déjà conquis les habitants du quartier et les enfants ont déjà investi les jeux aménagés. Les travaux de démolition et d'aménagement de la voirie ont coûté près de 179 000 € dont 130 000 € sont financés par le quartier.»

ÉLISABETH GUYON SEBELIN

Présidente du Quartier 5

«J'aime œuvrer pour mon quartier en améliorant son accessibilité, sa sécurité et plus généralement le cadre de vie de ses habitants. Nous avons une population assez âgée et nous tentons d'être là pour répondre à leurs besoins. De plus, nous montons de nombreux projets avec les quartiers voisins, notamment le 4, le 22 et le 23.»



LES BUREAUX DE VOTES :

- 01 - Hôtel de Ville
- 02 - école Carnot
- 03 - école Joseph Bara
- 04 - lycée Bernard Palissy
- 05 - école Paul Bert
- 06 - école Edouard Herriot
- 07 - école La Goulfieu
- 08 - école Rodrigues
- 09 - Chambre des métiers - Foyer des jeunes travailleurs
- 10 - C.E.S. Paul Dangla
- 11 - L.E.P. Lomet
- 12 - école élémentaire Sembel
- 13 - école maternelle Sembel
- 14 - collège Jasmin
- 15 - école Simone Veil
- 16 - école Simone Veil
- 17 - centre universitaire
- 18 - foyer de la Salève
- 19 - école Elisée Reclus
- 20 - école Marie Sentini
- 21 - école Paul Langevin
- 22 - école maternelle des petits ponts
- 23 - centre technique municipal

RETOUR SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES QUARTIERS

Après 12 ans de fonctionnement des Conseils de Quartier, Agen se devait de faire évoluer cette gouvernance locale afin de rester innovante et de s'adapter aux évolutions sociétales et aux attentes des habitants.

Les « États-généraux des quartiers » se sont tenus le 24 octobre dernier au Stadium. Plus d'une centaine de participants étaient réunis autour d'une quinzaine de tables de travail pour réfléchir aux différents moyens de faire évoluer de manière positive notre système des conseils de quartier.

De ces échanges, une vingtaine de recommandations citoyennes, a été retenue et sera mise en œuvre pour mieux structurer et accompagner les conseils de quartier dans leurs missions.

"Le but des États Généraux est de rénover les Conseils de Quartier d'aujourd'hui pour inventer ensemble ceux de demain."



Thomas ZAMBONI

Adjoint au Maire en charge du Défi Citoyen et de la Vie des Quartiers



LES 20 MESURES POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONSEILS DE QUARTIER À AGEN



LA STRUCTURATION ET L'ORGANISATION DES CONSEILS DE QUARTIER

- 1 Réactualiser les statuts des associations de quartier
- 2 Créer une charte des conseillers de quartier
- 3 Mieux identifier les locaux des conseils de quartier et en faciliter l'accès en cas de lieu partagé
- 4 Améliorer le système de carte interactive des quartiers accessibles sur le site de la ville d'Agen
- 5 Organiser 1 à 2 fois par an un séminaire des présidents de quartier
- 6 Personnaliser et mieux identifier les conseils de quartier en leur donnant un nom durable
- 7 Recentrer le réseau des élus référents sur le renforcement de l'interface entre les conseils de quartier et l'administration municipale



LES COMPÉTENCES DES CONSEILS DE QUARTIER

- 8 Mieux associer les conseils de quartier aux projets portés par la ville d'Agen
- 9 Partager la compétence « propreté » de la ville d'Agen avec les conseils de quartier
- 10 Favoriser et encourager la transition écologique dans chaque projet de quartier
- 11 Encourager les projets innovants en matière de transition écologique en y affectant annuellement une enveloppe financière significative



LA FORMATION ET L'INFORMATION DES CONSEILS DE QUARTIER

- 12 Permettre aux conseillers de quartier d'accéder à une offre de formation liée aux enjeux de leur mandat
- 13 Donner aux conseillers de quartier des outils pour faciliter leur fonctionnement
- 14 Mettre à disposition de chaque conseil de quartier des outils de communication pour améliorer la visibilité de leurs actions
- 15 Digitaliser les réunions de quartier, afin de permettre leur suivi vidéo en ligne



L'ANIMATION ET LE RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL DES CONSEILS DE QUARTIER

- 16 Faciliter et encourager l'appel à initiatives culturelles dans les quartiers
- 17 Organiser chaque année un moment festif, convivial inter-quartiers et intergénérationnels
- 18 Conforter les conseils de quartier comme partenaires incontournables dans l'animation de la ville en leur attribuant annuellement, un budget dédié à l'animation du quartier et au renforcement du lien social
- 19 Créer une réserve citoyenne volontaire dans chaque quartier
- 20 Identifier les conseils de quartier comme de véritables acteurs de la lutte contre l'isolement social des habitants de leur quartier

EN FÉVRIER, POUR MON QUARTIER, JE VOTE !

ATTENTION : en raison de la situation sanitaire, le vote à l'urne prévu le 21 février est annulé. Votes en ligne et par correspondance maintenus.

J'AIME MON QUARTIER, JE VOTE !

Agenaises, Agenais, aux urnes ! Vous allez élire vos 207 représentants dans les 23 conseils de quartier d'Agen. Ils agissent pour améliorer la qualité de vie dans votre quartier, co-décident du budget avec la ville et sont consultés pour tous les projets d'aménagements.

Les 207 conseillers de quartier agenis sont élus au suffrage universel. Quand certaines communes optent pour des modes de sélection particuliers : tirage au sort, désignation, cooptation... **la municipalité agenaise souhaite assoir la légitimité des représentants des quartiers sur l'élection au suffrage universel direct.**

Ainsi, depuis 2008, l'élection des Conseillers de quartier se tient en début de mandat. Selon les quartiers, une à deux listes se présentent et font campagne pour recueillir les suffrages des électeurs.

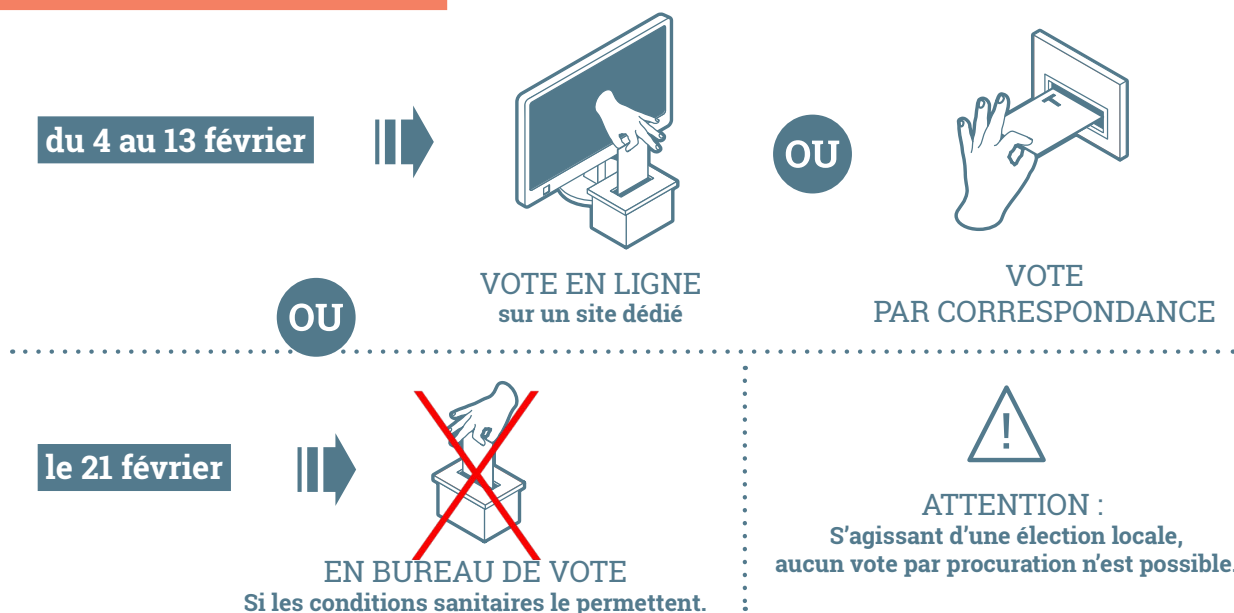
À ce titre, vous aller recevoir dans votre boîte aux lettres, la propagande électorale des candidats de votre secteur à l'image de celle que vous recevez dans le cadre des élections politiques.

Ne laissez pas vos voisins décider pour vous et votez ! **C'est important pour votre quartier, c'est important pour votre ville et c'est important pour vous !**

QUI PEUT VOTER ?

Tous les citoyens inscrits sur la liste électorale de son quartier.

QUAND ET COMMENT VOTER ?



COMMENT SE PASSE LE DÉPOUILLEMENT ?

Compte-tenu de ce vote mixte, le dépouillement se déroulera en 2 phases. D'abord, tous les votes par correspondance seront intégrés dans les urnes. Puis, comme à l'accoutumée, le dépouillement des urnes aura lieu dans les bureaux de vote en présence des membres du bureau et des observateurs. Puis, les résultats du vote physique seront remontés à l'Hôtel de Ville où ils seront intégrés dans le système de vote. Les résultats des 3 modes de vote seront alors consolidés et proclamés dans les bureaux de vote.

UN VOTE PHYSIQUE QUI PREND EN COMPTE LA SITUATION SANITAIRE

Afin d'assurer la sécurité de tous, toutes les mesures sanitaires seront prises dans les bureaux de vote. Le port du masque sera obligatoire, du gel hydrologique sera à votre disposition et le respect de la distanciation sera imposé. Toutefois, à l'heure où nous imprimons ces lignes, l'évolution de la situation sanitaire nous obligera peut-être à annuler le vote physique.

JE VOTE EN LIGNE : MODE D'EMPLOI

Pour la première fois, l'élection des 207 conseillers de quartier sera ouverte au vote en ligne. Plus facile et plus pratique, cette nouvelle organisation permettra à un nouveau public, pas forcément disponible le dimanche de voter et de s'exprimer en désignant ses représentants.

LE VOTE EN LIGNE, C'EST QUAND ?

Du jeudi 4 février 8h00 du matin au samedi 13 février à minuit.
Il suffit de se connecter sur le site de vote sur votre ordinateur ou votre smartphone



COMMENT ÇA SE PASSE ?

- 1** je reçois par courrier mes codes de connexion (identifiant et mot de passe) la semaine précédant le vote
- 2** je me connecte sur le site www.agen.alphavote.com sur mon ordinateur ou sur mon smartphone.
- 3** Je m'identifie à l'aide de mes codes de connexion. Le système me demandera ma date de naissance pour m'identifier de manière formelle. Je rentre alors sur l'espace de vote de mon quartier.
- 4** Je vote en choisissant la liste de mon choix ou en votant blanc
- 5** Je valide mon vote et je reçois un accusé de réception

JE VOTE EN LIGNE !

QUAND JE VEUX !

OÙ JE VEUX !

ET C'EST GARANTI SANS COVID !

**ÇA MARCHE AUSSI
SUR VOTRE SMARTPHONE !
IL SUFFIT DE SCANNER
LE QR CODE ET DE VOUS
LAISSER GUIDER !**



Pour toute difficulté technique
contactez la cellule d'assistance 24h/24 et 7j/7,

N°Vert 0 800 10 12 30 (appel gratuit)

RESPECT DU SECRET DU VOTE ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le vote électronique sera une nouveauté pour beaucoup et peut poser des questions sur la sécurité et le respect du secret du vote.

Afin de sécuriser ce scrutin, la Ville d'Agen a donc fait appel à Alphavote, une société spécialisée qui organise de nombreux scrutins en ligne pour des organisations professionnelles, des collectivités ou de grandes entreprises.

Le logiciel et le système de vote proposé seront ainsi conformes aux obligations légales et respecteront les recommandations de la CNIL sur la sécurité des systèmes de vote électronique.

Le bureau de vote «virtuel» sera scellé, protégé des intrusions et aucune intervention ne sera possible sur le logiciel jusqu'au dépouillement automatique.

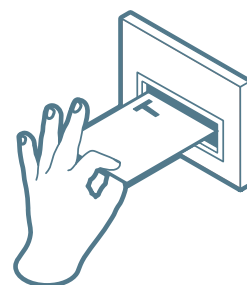
JE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Autre innovation agenaise, l'introduction du vote par correspondance dans les élections de quartier. Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le vote par correspondance permet de lever les doutes sur les risques de contamination dans les bureaux de vote, c'est une solution technique pour dépasser la problématique du déplacement. Cette simplification pourrait favoriser un rebond de la vitalité démocratique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Votre enveloppe avec votre matériel de vote contient :

- ▶ Une notice explicative
- ▶ Un ou deux bulletins de vote (en fonction du nombre de liste dans votre quartier)
- ▶ Une ou deux professions de foi
- ▶ Une enveloppe de vote verte
- ▶ Une enveloppe T de retour



ET MAINTENANT : VOTEZ !



- 1** Mettez le bulletin de vote de votre choix dans l'enveloppe de vote verte sans rature ni surcharge.
- 2** Glissez cette enveloppe dans l'enveloppe T de retour pré-affranchie.
- 3** Complétez les informations d'identification, (nom, prénom, date de naissance,...), cachez votre enveloppe et signez au dos.
- 4** Déposez votre enveloppe T, dans une boîte aux lettres de la Poste entre le 4 et 13 février.

Attention, vous votez pour une liste entière, ne rayez pas de nom, n'ajoutez pas de nom, ne changez pas l'ordre des candidats. Toute modification rendra votre bulletin de vote nul.

Vous pouvez voter par correspondance jusqu'au samedi 13 février 2021
(cachet de la poste faisant foi).

FOIRE AUX QUESTIONS

Comment savoir qui est candidat ?

Vous allez recevoir, directement dans votre boîte aux lettres, la propagande électorale (présentation de la liste et bulletin de vote) des candidats de votre secteur. Elle sera également disponible sur le site de vote en ligne.

Je ne suis pas inscrit sur les listes électorales, puis-je voter ?

Selon la délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2020, seules les personnes inscrites sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2020 sont autorisées à voter pour ce scrutin.

J'ai voté en ligne, ou par correspondance, puis-je voter physiquement le 21 février ?

À partir du moment où vous avez voté en ligne, votre participation est enregistrée et sera inscrite sur les listes d'émergement. Vous ne pourrez donc pas revoter au bureau de vote le dimanche 21 !

LE VOTE EN LIGNE

Je n'ai pas reçu de courrier avec mes identifiants de vote ?

Vous pouvez contacter la ligne d'assistance de notre prestataire au 0 800 10 12 30. C'est un appel gratuit. Après vérification de votre identité, ils vous communiqueront vos codes pour voter.

Pourquoi le logiciel me demande ma date de naissance ?

Les codes de connexion que vous avez reçus par courrier ne sont pas suffisants pour garantir votre identité. Il a donc été décidé de demander une donnée personnelle supplémentaire, ici votre date de naissance, afin que le système de vote vous identifie formellement et empêcher ainsi les fraudes.

Je n'arrive pas à me connecter, qui peut m'aider ?

La ligne d'assistance est à votre disposition 24h/24 et 7j/7 pendant la durée du vote au 0 800 10 12 30. Un conseiller vous guidera pas-à-pas dans la procédure.

Puis-je voter plusieurs fois en ligne ?

Le système de vote enregistrera votre vote de manière définitive lorsque vous aurez validé et reçu un accusé de réception. Vous ne pourrez plus voter par la suite.

Comment assurez-vous la sécurité de mon vote ?

Avant le début du scrutin, le système de vote est vérifié et scellé en présence des membres de la commission électorale. Aucune modification ou intervention extérieure ne pourra y être apportée. Les suffrages exprimés en ligne restent totalement anonymisés et sont stockés « dans l'urne virtuelle » conservée jusqu'au dépouillement le 21 février à 18h.

Qu'allez-vous faire de mon adresse mail après le vote ?

Vous n'avez pas besoin de votre adresse mail pour voter. Toutefois, à l'issue du vote et uniquement si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner votre adresse mail pour recevoir les résultats des élections ou toute autre information concernant le défi citoyen et la vie des quartiers.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Avec mon nom sur l'enveloppe, vous allez savoir ce que j'ai voté !

Le nom que vous indiquerez sur l'enveloppe sera utilisé uniquement pour vérifier votre inscription sur la liste électorale. Il permettra à notre service Elections de comptabiliser votre vote et de compléter la liste d'émergement. Ensuite, sous le contrôle de notre huissier de justice, votre enveloppe T d'envoi sera ouverte et l'enveloppe de vote (verte) qui est totalement anonyme sera intégrée dans l'urne de votre quartier.

Comment puis-je m'assurer de la confidentialité de mon vote ?

C'est un huissier de justice qui conservera votre vote par correspondance. La veille du scrutin physique, le 20 février, ces enveloppes seront remises à la commission de contrôle des opérations électorales qui procédera à la mise à jour des listes d'émergement et mettra votre enveloppe de vote verte anonyme dans l'urne de votre bureau de vote.

Je pourrais voter en ligne et par correspondance ! Comment allez-vous vérifier ?

La période de vote en ligne se termine le 13 février. Une première liste d'émergement avec tous les votes en ligne sera alors produite. Le 20 février, la commission de contrôle vérifiera, sous contrôle d'un huissier de justice, que chaque vote par correspondance est valide et que la personne n'a pas déjà voté en ligne. Une nouvelle liste consolidée entre vote par correspondance et vote en ligne sera donc imprimée et utilisée dès le lendemain pour le vote physique. Ainsi, un électeur ne pourra voter qu'une seule fois.

Je ne vais quand même pas payer un timbre pour voter !

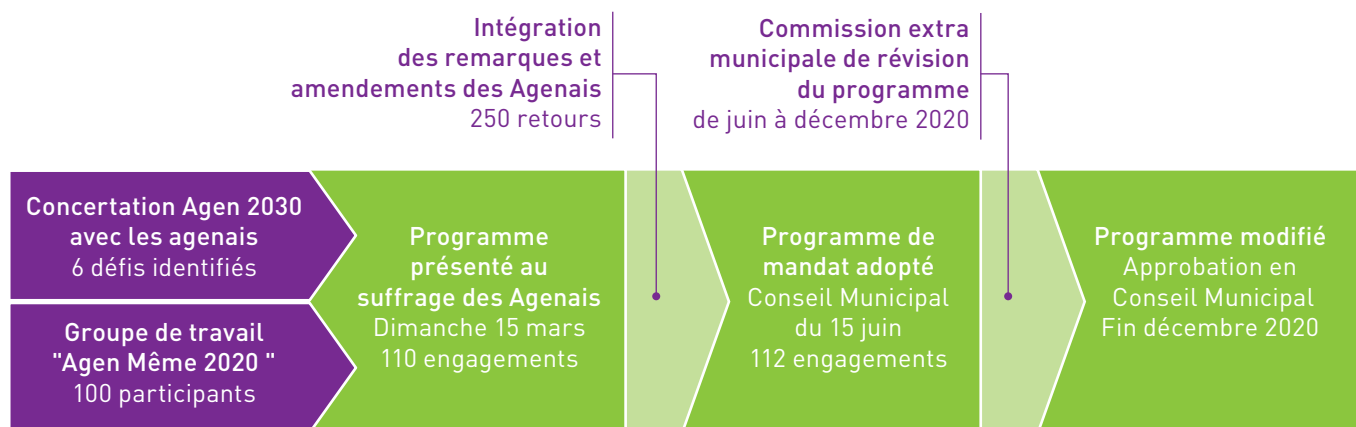
Nous mettons à votre disposition une enveloppe retour gratuite (enveloppe T) dont le coût de l'affranchissement est pris en charge par la Ville. Vous n'aurez donc rien à déboursier pour voter !

LE PROGRAMME DE MANDAT DE LA VILLE REVU À LA LUMIÈRE DE LA CRISE DE LA COVID

Depuis 2008, la Ville s'est attachée à nouer un «contrat de confiance» avec les agenais au travers d'un programme de mandat qu'elle s'engage à réaliser sur la durée du mandat et d'un compte-rendu annuel de l'avancée de sa réalisation.

Ce projet de mandat fixe le cap de notre action municipale pour les 6 prochaines années et été construit avec la volonté d'être innovant et audacieux pour Agen et son bassin de vie.

Le 15 mars dernier, la liste « Agen Même 2020 » a été élue au 1^{er} tour des élections municipales sur un projet politique construit en plusieurs étapes reprises dans le schéma ci-dessous.



Ce programme de mandat comprenant 112 engagements a ainsi été approuvé en Conseil Municipal le 15 juin dernier. Toutefois, lors de ce même Conseil Municipal, une commission extramunicipale de révision du programme municipal a été installée.

UNE COMMISSION DE RÉVISION DU PROGRAMME MUNICIPAL

POURQUOI ?

La crise sanitaire et notamment le 1^{er} confinement que nous venons de traverser et les conséquences économiques et sociales qui en découleront ont rebattu les cartes.

Nos 112 engagements étaient-ils tous pertinents ? Comment traitons-nous les nouvelles priorités qui sont apparues avec la crise ? Comment anticipons-nous la crise économique qui s'annonce ?

Autant de questions auxquelles la commission extramunicipale de révision du programme municipal a tenté de répondre.

AVEC QUI ?

Composée de 20 membres à parité entre élus et représentants de la société civile dont 5 experts et 5 représentants du territoire

► 10 élus

- Pour la majorité : Jean DIONIS du SEJOUR, Clémence BRANDOLIN-ROBERT, Mohamed FELLAH, Baya KHERKHACH, Thomas ZAMBONI, Nadège LAUZZANA, Carole DEJEAN-SIMONITI et Nicolas BENATTI.
- Pour l'opposition : Maryse COMBRES et Pierre DUPONT ;

► 5 experts sur les lignes forces

David DJAIZ, Stéphane BOURGEOIS, Alexandra FREGONESE, Eric CHAREYRON pour la majorité et Paul VO VAN (pour l'opposition)

► 5 représentants du territoire

Elodie SAUVAGE FERREZIN / Philippe GOOLD – Hang'art, Myriam AMADEI – Présidente QV7, Frédéric DELBERT titulaire et Carine PECHAVY suppléante – CODEV, Dorine GOBINNI - Présidente JCE 2020 pour la majorité et Maïté HEREIL (proposée par l'opposition)

DES TENDANCES DE FOND

Cette commission s'est réunie 5 fois entre le 21 juillet et le 23 novembre 2020 avec plusieurs aller-retours avec les élus et les commissions municipales

Au cours de ces échanges, la commission a identifié les changements des grandes orientations de politiques impactées par la crise sanitaire :

- ▶ **Montée en puissance du télétravail**
Droit au télétravail et de manière plus générale digitalisation des services et du commerce
- ▶ **Fragilité de la filière aéronautique et suppression de la ligne aérienne Agen-Paris.**
- ▶ **Chômage des jeunes et plus largement «génération sacrifiée»**
(Accès à l'emploi, vie sociale et culturelle contrainte, mobilité réduite...)
- ▶ **Nouveaux modèles d'hébergement des personnes âgées et lutte contre l'isolement**
- ▶ **Nouvelles modalités de mobilité**
(baisse du transport en commun), montée des mobilités douces, ralentissement des dispositifs de covoiturage
- ▶ **Autonomie sanitaire des villes et des territoires et aide d'urgence alimentaire**
- ▶ **Attractivité des villes moyennes**
- ▶ **Attention particulière pour les domaines de la culture, de l'évènementiel et du sport**



**Retrouver la dernière version programme de mandat modifié
sur le site www.agen.fr**

LES MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE MANDAT 2020-2026

LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS

FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

A

ENGAGEMENT N°113

La crise sanitaire va générer une augmentation massive du chômage des jeunes. La ville soutiendra, aux côtés de l'Agglomération, toutes les structures qui agiront pour lutter contre cette tendance. La ville prendra sa part de responsabilités en recrutant des jeunes pour satisfaire les besoins sociaux générés par la crise par l'intermédiaire de contrats aidés (service civique, emplois-compétences, un jeune-une solution), en soutenant par un fonds dédié l'emploi des jeunes en appui des aides d'Etat (par exemple sur l'entrepreneuriat des jeunes) et le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée et en participant, aux côtés des chambres consulaires, à la promotion de l'emploi des jeunes par les entreprises.

ADAPTER LE PROJET AÉROPORTUAIRE D'AGEN À LA CRISE SANITAIRE

A

ENGAGEMENT N°114

La crise sanitaire a eu pour effet de mettre à mal la filière aéronautique. Le Syndicat Mixte a été contraint d'arrêter la liaison-voyageurs vers Paris dès le mois de juin 2020. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen d'entamer des négociations actives sur les trajets ferroviaires vers Paris, notamment le matin pour prévoir une arrivée à Montparnasse autour de 9h30. Malgré tout, l'infrastructure aéroportuaire demeure essentielle à une partie de l'activité économique. Nous devons ajuster les activités de l'aéroport à l'apprentissage, à la formation, aux loisirs et aux vols d'affaire.

REFONDER LES OBJECTIFS ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE DES CONGRÈS D'AGEN.

A

ENGAGEMENT N°115

La crise a fait s'effondrer le marché des salons et des congrès. Une modification structurelle de notre centre de congrès est à venir, c'est l'ensemble du projet qui doit être revu à la lumière des nouvelles attentes du public du tourisme d'affaires. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen, propriétaire du centre de congrès, de mener rapidement cette réflexion en lien avec l'office de tourisme intercommunal et notre direction de l'action culturelle.

CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE D'URGENCE

V

ENGAGEMENT N°116

L'épidémie a montré l'urgence de la mobilisation très rapide de citoyens agenais vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous. De manière à être efficace en situation d'urgence la ville gèrera de manière permanente une réserve de citoyens acceptant volontairement de participer à cet effort d'entraide en situation de crises diverses (crise sanitaire, inondation, etc.).

S'ORGANISER POUR ANTICIPER LES SITUATIONS D'URGENCE

V

ENGAGEMENT N°117

La crise sanitaire a mis en évidence l'absence de stocks de sécurité, dans les vêtements de protection courants (masques, blouses...). La ville d'Agen s'équipera en conséquence de manière à pouvoir anticiper de nouveaux événements ultérieurs. Par ailleurs, la ville d'Agen doit s'organiser pour répondre à l'urgence alimentaire d'abord en soutenant les associations caritatives et, si nécessaire lorsque celles-ci sont susceptibles de faire défaut, d'en prendre le relais. Pour l'ensemble de ces actions, la ville d'Agen élaborera un plan de résilience pour anticiper toute nouvelle crise.

RENFORCER LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

V A

ENGAGEMENT N°118

La crise sanitaire nous incite à promouvoir nos services publics par des outils numériques. Nous identifierons en particulier les domaines sportifs et culturels comme devant être accessibles à distance : visite virtuelle de nos lieux culturels, formation en ligne, diffusion en direct de séances sportives ou de manifestations culturelles, etc.

INSTALLER LE DROIT AU TÉLÉTRAVAIL À LA MAIRIE

V A

ENGAGEMENT N°119

Nous proposerons à l'Agglomération en début d'année 2021 de faire du télétravail un outil de progrès social et de l'installer comme nouveau droit pour les employés de l'administration commune d'Agen.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS AGENAISES



ENGAGEMENT N°120

La ville procédera à un inventaire précis des aides de l'Etat (et des autres collectivités territoriales) en lien avec chacune des associations agenaises et mesurera avec elles l'impact de la COVID sur leurs activités en 2020 et 2021. La Ville, forte de ce constat, accompagnera les associations dans leurs démarches de recherche de financement. La ville soutiendra la promotion d'une nouvelle génération de spectacles vivants (plus petits, en plein air, phygitaux).

Au-delà de l'ensemble de ces propositions de la commission de révision des engagements, il est proposé de réintégrer l'engagement 34 qui a fait l'objet d'une erreur matérielle lors de l'édition du programme.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE



ENGAGEMENT N°34

La cuisine centrale actuelle devient vétuste. Il nous faut investir dans des installations conformes aux nouvelles normes sanitaires mais aussi écologiques (approvisionnements locaux et, si possible, circuits courts). La mise en service d'une nouvelle cuisine centrale doit garantir à nos écoliers et aux autres usagers (portage de repas à domicile, restaurant social, partenaires) des repas de haute qualité nutritionnelle et environnementale à un coût maîtrisé.

LES ENGAGEMENTS MODIFIÉS PAR LA COMMISSION

ENGAGEMENT N°10

La diversification des modes d'accueil des personnes âgées a permis de compléter l'engagement 10 : lutter contre l'isolement des personnes âgées.

ENGAGEMENT N°14

Avec la fermeture des cinémas sur des périodes prolongées durant l'année 2020, il a été identifié la nécessité de repousser la création de la troisième salle de cinéma de 2021 à 2023 : l'engagement 14 a été modifié en conséquence.

ENGAGEMENT N°17

Par ailleurs, l'engagement 17 (favoriser la pratique du sport pour tous) a été complété pour confirmer la nécessité de faire émerger des pratiques du sport en plein air.

ENGAGEMENT N°22

L'engagement 22 (créer un lieu de santé en centre-ville) a été renforcé par l'identification de la télémédecine et la promotion d'associations d'éducation thérapeutique pour compléter l'offre de soin.

ENGAGEMENT N°24

L'engagement 24 a été complété afin d'agir sur le traitement des biodéchets.

ENGAGEMENT N°32

L'engagement 32 a été complété afin d'envisager de doter les élèves d'équipement en cas de nouvelles situations de confinement.

ENGAGEMENT N°42

L'engagement 42 a été modifié pour décaler la date des élections de quartier de décembre à février.

ENGAGEMENT N°43

À l'engagement 43 qui traite de la mobilisation citoyenne sur la transition environnementale, s'est ajoutée la lutte contre l'isolement qui doit être une mission également exercée par les conseils de quartier.

ENGAGEMENT N°50

La commission a modifié l'engagement 50 (créer de nouveaux jardins urbains) afin d'en confirmer l'intérêt, y compris sanitaire en matière de respect des distances physiques.

ENGAGEMENT N°51

L'engagement 51 (rafraichir la ville en été) a été amendé dans le même état d'esprit.

ENGAGEMENT N°74

L'engagement 74 est précisé en tant qu'il incite la ville à solliciter l'agglomération pour mener une étude mobilités intégrant l'influence de la crise sanitaire sur l'évolution des déplacements.

ENGAGEMENT N°83

L'engagement 83 a été complété pour marquer la volonté d'accélérer l'aménagement numérique du territoire.

ENGAGEMENT N°84-85

Les tiers-lieux mis en avant dans l'engagement 84 et 85 auront aussi pour mission de favoriser l'inclusion numérique avec un élargissement à l'agglomération d'Agen.

La crise profonde que connaît l'aéronautique et la nouvelle vocation de l'aéroport ont amené la commission à supprimer l'engagement n°100 et créer l'engagement 114 : adapter le projet aéroportuaire à la crise sanitaire.

AGEN VILLE CYCLABLE !

Relever le défi des nouvelles mobilités est un des 6 axes majeurs du programme de mandat de l'équipe municipale élue en mars dernier. Avec notamment le développement des mobilités douces en hyper-centre, la création d'une ceinture douce en périphérie et la jonction de ses pénétrantes vertes vers le Sud.

UNE CEINTURE DOUCE ATOUR DU CENTRE-VILLE

L'engagement n°65 du programme de mandat est clair :

Nous aménagerons un circuit sécurisé et végétalisé avec une voie dédiée de 7 kms autour du centre-ville, réservée aux mobilités douces (piétons, vélos...). Ce circuit empruntera l'itinéraire suivant :

- ▶ **au Nord** : Scaliger Gare Sylvain Dumon Pin
- ▶ **à l'Est** : Place du Pin Avenue Jean-Jaurès qui sera réaménagée et végétalisée,
- ▶ **au Sud** : MIN d'Agen Avenue de Colmar Avenue Jean Bru qui passera de 4 voies à 2 voies
- ▶ **à l'Ouest** : Rond-point St Jacques Gravier Avenue Général de Gaulle où l'on utilisera la piste cyclable existante.

La création d'une ceinture douce autour du centre-ville d'Agen se déroulera en plusieurs étapes mais la réduction de la circulation à 2x1 voie de la rocade est acquise. **Les aménagements proposés aujourd'hui sont une première étape avant l'engagement de travaux beaucoup plus structurants et qui seront également liés au projet du nouveau stade Armandie.**



Très fréquentée dans les années 70, la rocade connaît une baisse régulière de son trafic de transit grâce notamment à la création de plusieurs axes de dégagement. Cette réalité s'est renforcée avec la mise en service de la déviation Beauregard-RD813. **De rocade de contournement, cet axe s'est transformé en boulevard urbain et l'intégration d'une véritable voie cyclable s'est imposée.**

La création d'une telle piste cyclable sur un axe fréquenté demande un changement d'habitudes et de comportements pour tous.



"L'ambition de faire d'Agen une ville cyclable passe par l'accélération des aménagements (parkings vélos...) mais aussi le maillage de l'ensemble des pistes cyclables en Agenais (cœur de ville, coulée verte et voies cyclables...)."

Nicolas BENATTI
Adjoint au Maire en Charge
des Nouvelles mobilités,
Aménagements urbains,
Accessibilité et handicap,
Voirie et Stationnement



LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUR LA ROCADE

Une première expérimentation avec la réduction de la rocade, de 2x2 voies à 2x1 voie et la création d'une piste cyclable sur toute la longueur a été menée fin 2020. Le confinement n'a pas permis à la Ville de communiquer sur ce projet dans les meilleures conditions.

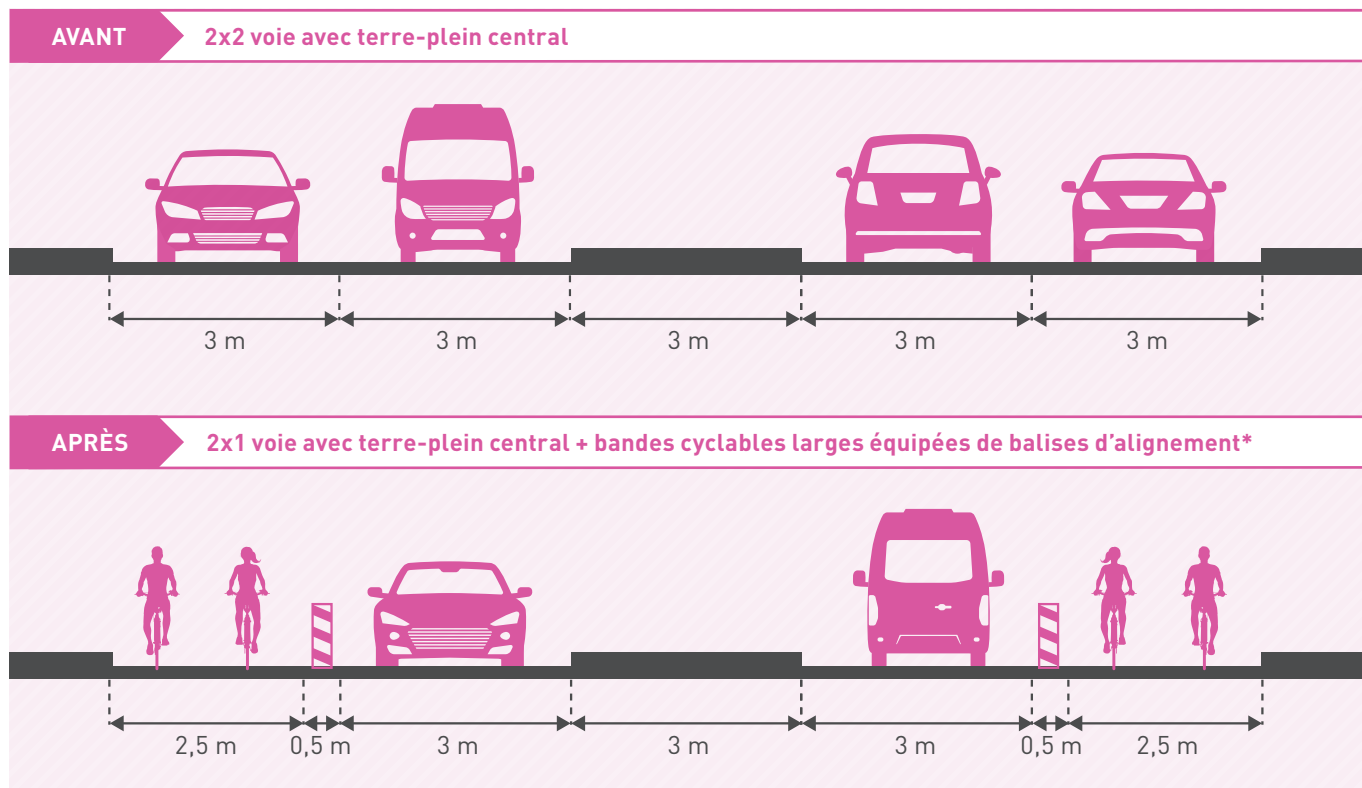
LES RETOURS DE L'EXPÉRIMENTATION

La consolidation des retours des usagers (automobilistes et cyclistes) et des professionnels nous ont alertés sur plusieurs problématiques : la largeur des voies, la sécurisation des carrefours (notamment des tourne-à-gauche) et l'engorgement à partir du rond-point Saint-Jacques aux heures de pointe. Ces retours ont permis d'apporter des modifications au projet initial qui seront mises en service fin janvier pour une durée d'un an.

LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN JANVIER 2021

Les principales modifications concernent :

- La création d'une piste cyclable réduite à 1,50m et le maintien de 2 voies de circulation au sortir du rond-point Saint-Jacques jusqu'à l'avenue du Maréchal Leclerc.
- La sécurisation des carrefours tout le long du parcours
- Le renforcement de la signalétique pour expliquer les aménagements de manière plus claire : marquage au sol, installation de balisettes supplémentaires et pose de panneaux de signalisation
- Enfin, la piste sera également réduite sur l'avenue de Colmar vers Boé pour permettre le stockage des véhicules se dirigeant vers le Pont.



*sauf entre le rond point Saint Jacques et l'avenue du Maréchal Leclerc

★ **AGEN** VILLE **CYCLABLE** ★

VOIES CYCLABLES SUR LA **ROCADE**



AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES

EXPRESSION POLITIQUE

AGEN MÊME 2020

ADAPTER NOTRE PROGRAMME

Le 14 décembre dernier, le Conseil Municipal d'Agen s'est réuni pour valider la révision de notre programme de mandat.

Vous connaissez l'attachement de notre équipe à cette notion de contrat électoral liant les agenais à leurs élus. Ce programme est construit et débattu pendant la campagne électorale, validé par l'élection au suffrage universel et mis en œuvre tout au long du mandat par les élus. Chaque année, nous rendons compte de l'évolution de ce programme au travers d'un bilan exhaustif et détaillé de chaque engagement.

Quelques jours après l'installation de notre équipe, le 15 juin 2020, le conseil municipal validait le programme de mandat 2020-2026. Dans le même temps, il instaurait une commission de révision de ce programme à la lumière de la crise du COVID.

En effet, le programme de mandat a été construit pendant l'hiver 2020, avant la pandémie et n'intégrait donc pas les leçons fondamentales de la crise sanitaire.

Cette démarche inédite à Agen et singulière en France a été menée de manière collégiale avec la participation des élus d'opposition, d'experts et de représentants de la société civile. Avec beaucoup d'humilité, nous avons repéré les modifications structurelles de l'action municipale, adapté nos finances et notre programme à cette crise historique et anticipé ses conséquences pérennes sur la vie municipale.

C'est l'honneur de cette municipalité que d'avoir mené ce travail en profondeur, démocratiquement et en toute transparence. Nous restons fidèles à nos convictions.

La majorité municipale Agen Même 2020

AGEN, UN SOUFFLE CITOYEN

FAIRE FACE, ENSEMBLE

Face aux crises sanitaires, économique et sociale que nous affrontons, nous devons, ensemble, faire face, et faire front. Il est du devoir des élus de quitter leurs postures idéologiques, et étudier tous les outils qui s'offrent à eux. C'est l'esprit qui anime notre groupe d'opposition. Ça ne semble malheureusement pas être l'esprit de la majorité municipale.

Nous avons demandé que les élections des conseils de quartier soient ouvertes au-delà des listes électorales, notamment aux jeunes de 16 à 18 ans, et aux Agenaises et Agenais de nationalité étrangère. Cette mesure permettrait de faire enfin des conseils de quartier un outil ouvert et rassembleur. Nous avons reçu une fin de non-recevoir, sans argument valable. Nous le regrettons.

Dans le cadre de la révision de mandat, nous avons proposé, entre autres, la gratuité des transports en commun, notamment pour les jeunes de 18 à 25 ans, afin de les aider dans leur recherche d'emploi, et le samedi pour toutes et tous en soutien à nos commerçants. Là aussi, nous nous sommes heurtés à un mur. On nous a renvoyé vers une étude d'avant la crise : un autre monde !

Les aménagements cyclables de l'avenue Jean Bru ont suscité le mécontentement général, aussi bien des cyclistes que des automobilistes, un comble ! Nous avons demandé l'ouverture d'une concertation large, mais là aussi, là encore, la majorité est restée sourde à nos propositions.

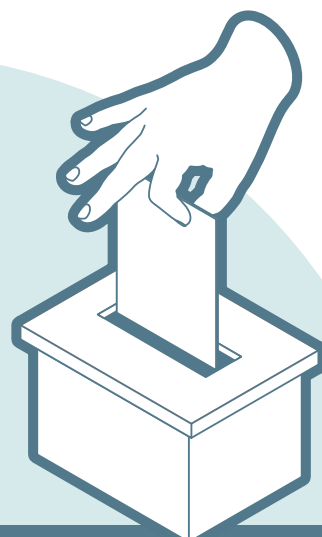
Nous continuerons, avec vous, et pour vous, à porter des propositions fortes, novatrices, porteuses de nos valeurs de progrès et de collectif.

Vos élu.e.s : **Maryse COMBRES, Laurent BRUNEAU, Naïma LASMAK, Frédéric RAUCH, Marjorie DELCROS, Pierre DUPONT, Fatna KARAM**

agenunsoufflecitoyen@gmail.com

J'AIME MON QUARTIER

JE VOTE !



**EN BUREAU
DE VOTE *
DIM. 21 FÉVRIER**

**EN LIGNE OU PAR CORRESPONDANCE
DU 4 AU 13 FÉVRIER**

* Si les conditions sanitaires le permettent.

+ d'infos : Vie des Quartiers
Tél : 05 53 69 48 56 / mail : conseilsdequartier@agen.fr